

**N° 52 – 2014**  
**(Nouvelles du 24 au 28 Février 2014)**

**Sommaire**

**Journée internationale des maladies rares**

- ◆ **12 orphelins** recommandés par l'EMA en 2013
- ◆ Atelier commun EMA, FDA et MHLW en mars
- ◆ **Orphan Europe** et **Sobi** reçoivent le prix EURORDIS 2014

**A souligner cette semaine**

- ◆ **Thrombogenics** veut doper les ventes US de Jetrea®
- ◆ **UPS** lance un service dédié aux envois de produits pharmaceutiques sensibles

**Accords**

- ◆ **Valneva** se prépare à livrer un nouvel anticorps à **Sanofi Pasteur**
- ◆ Nouvel accord pour **Servier**
- ◆ **Teva Pharmaceutical** cède ses droits sur **DiaPep277®**
- ◆ **Cell Therapy Catapult** et l'**université de Leeds** travaillent sur des matrices acellulaires

**Essais cliniques**

- ◆ **Transgene** : nouvelle étude avec Pexa-Vec et nouvelle augmentation de capital

**Levées de fonds**

- ◆ Emission d'actions chez **BioInvent**
- ◆ **Horizon Discovery** s'introduit en Bourse
- ◆ **Santhera** lève un million de francs suisses

**Produits**

- ◆ Feu vert pour un **analogue de leptine**
- ◆ Nouveau statut d'orphelin pour le **pyoderma gangrenosum**

**Biotech en chiffres**

- ◆ Les PME, source d'innovation en Europe
- ◆ Le marché du **lupus** évalué à 1,1 milliard de \$ d'ici 2022

## Journée internationale des maladies rares

### ◆ 12 orphelins recommandés par l'EMA en 2013

Depuis 2008, la Journée internationale des maladies rares se tient chaque année le dernier jour de février. La manifestation qui est coordonnée par l'Organisation européenne pour les maladies rares EURORDIS a été placée cette année sous le thème des soins, afin d'inciter et d'encourager l'ensemble des membres de la communauté des maladies rares à s'unir pour de meilleurs soins. A cette occasion, l'Agence européenne du médicament a dressé un bilan de la situation des médicaments orphelins en Europe. En 2013, le comité des produits médicaux à usage humain (*Committee for Medicinal Products for Human Use - CHMP*) a délivré un avis favorable à douze médicaments pour le traitement de maladies rares. Trois sont destinés au traitement de cancers rares, trois ciblent la tuberculose multirésistante et deux l'hypertension artérielle pulmonaire. Depuis l'entrée en vigueur du règlement sur les médicaments orphelins en 2000, la Commission européenne a autorisé 85 produits appartenant à cette catégorie. Plus de 1230 statuts d'orphelin ont été accordés dans l'UE et on observe depuis trois ans, une augmentation du nombre d'avis favorables pour la délivrance d'une AMM à des candidats médicaments dotés du statut d'orphelin. De 4 en 2011, ce nombre est passé à 8 en 2012 et 12 en 2013.

### ◆ Atelier commun EMA, FDA et MHLW en mars

L'Agence européenne du médicament, la FDA et les agences sanitaires japonaises organisent un [atelier commun](#) le 10 mars prochain dans les locaux de l'agence européenne, à Londres. Cette réunion est destinée à informer les acteurs impliqués dans le développement de médicaments orphelins sur les procédures, les dispositions et les programmes de subvention en vigueur en Europe, aux Etats-Unis et au Japon. La séance sera retransmise sur le site internet de l'Agence européenne. Cette opération s'inscrit dans le cadre des collaborations engagées depuis 2008 par la FDA et l'EMA pour inciter au dépôt parallèle en Europe et aux Etats-Unis des dossiers de demande du statut de médicament orphelin. En 2013, ce sont ainsi la moitié des demandes de statut d'orphelin qui ont été déposées en parallèle de part et d'autre de l'Atlantique.

### ◆ Orphan Europe et Sobi reçoivent le prix EURORDIS 2014

Les sociétés Orphan Europe et Swedish Orphan Biovitrum ont reçu le prix EURORDIS 2014 dans la catégorie société. Ces prix sont destinés à récompenser l'engagement et les réussites des associations de patients, des sociétés, des scientifiques, des media et des politiciens qui contribuent à réduire l'impact des maladies rares sur la vie des patients. Sobi est notamment récompensé pour son portefeuille de produits en développement et commercialisés, pour sa politique d'accès aux traitements et pour sa collaboration avec les associations de malades. Orphan Europe, qui fait partie du groupe Recordati, a été primé quant à lui pour son engagement aux cotés de la communauté des maladies rares dans l'amélioration du diagnostic et de la gestion de ces pathologies.

---

## A souligner cette semaine

### ◆ Thrombogenics cherche à doper les ventes de Jetrea® aux Etats-Unis

La biotech belge Thrombogenics va confier à Morgan Stanley une mission destinée à explorer les opportunités stratégiques pouvant lui permettre de concrétiser le potentiel commercial de Jetrea® (ocriplasmine) aux Etats-Unis et de capitaliser sur ses capacités de développement de produits. Alors que [Jetrea®](#) est autorisé depuis octobre 2012 aux Etats-Unis et depuis mars 2013 en Europe pour le traitement du syndrome d'adhésion vitréomaculaire, le médicament est maintenant admis au remboursement en Allemagne, en France et au Royaume-Uni. En Europe et au Canada, la commercialisation de Jetrea® est assurée par Alcon dans le cadre de leur [accord de mars 2012](#), qui confère à la division ophtalmologique de Novartis, les droits de commercialisation de l'ocriplasmine sur l'ensemble des marchés à l'exception des Etats-Unis, où Thrombogenics a conservé les droits. Toutefois, la société constate que les efforts consacrés au lancement du médicament en 2013 ne lui ont

pas permis d'atteindre les résultats attendus. 7000 patients ont été traités avec Jetrea® en 2013 alors que Thrombogenics indiquait lors de la [conférence JP Morgan Healthcare](#) de 2013, que quelque 270 000 patients étaient éligibles au traitement par Jetrea® aux Etats-Unis.

◆ **UPS lance un service dédié aux envois de produits pharmaceutiques sensibles**

Le groupe UPS vient d'annoncer le lancement du service UPS Proactive Response™ Secure pour la livraison et le suivi des expéditions de produits thermosensibles coûteux. L'offre s'adresse plus particulièrement aux livraisons de produits pharmaceutiques, y compris de produits pharmaceutiques spéciaux, de produits biologiques, de prélèvements pour le diagnostic, de matériel chirurgical implantable, de prélèvements et lots pour les essais cliniques. Le service est disponible à destination, au départ et à l'intérieur de 14 pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, États-Unis, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Porto Rico, Portugal, Royaume-Uni et Suisse).

---

## Accords

### \* **Maladies infectieuses**

◆ **Valneva se prépare à livrer un nouvel anticorps à Sanofi Pasteur**

Valneva vient d'initier un quatrième programme de découverte d'anticorps monoclonaux dans le cadre de l'accord conclu avec Sanofi Pasteur en juin 2010. Cet accord, qui a été élargi début 2012, fournit à Sanofi Pasteur un accès exclusif à la plateforme VivaScreen® pour l'identification d'anticorps monoclonaux dans le domaine des maladies infectieuses. La plateforme de Valneva combine l'utilisation des technologies Humalex® et ISAAC. Développée par le lyonnais Humalys racheté par Vivalis en 2010, la première permet la génération d'anticorps monoclonaux à partir de lymphocytes B isolés à partir de patients sélectionnés pour leur pathologie. La seconde est une technologie de criblage à haut débit de lymphocytes B [acquise](#) auprès du japonais SC World en avril 2011. A partir de la combinaison de ces deux technologies, VIVA|Screen® permet d'identifier des clones de lymphocytes B rares pour la génération d'anticorps monoclonaux humains dirigés contre n'importe quel antigène ciblé par une réponse immunitaire. L'accord entre Sanofi Pasteur et Valneva prévoit que la division vaccins de Sanofi reçoive des droits exclusifs mondiaux sur les anticorps identifiés dans le cadre de cette collaboration. En contrepartie, le groupe finance les travaux de R&D de Valneva et est éligible à des paiements d'étape pouvant atteindre jusqu'à 35 millions d'euros et à des redevances sur les ventes des produits. Valneva qui a déjà délivré trois anticorps à Sanofi Pasteur dans le cadre de cet accord attend par ailleurs sa décision sur un développement clinique potentiel, décision qui pourrait conduire à un premier paiement d'étape. Enfin, Valneva évalue aussi la possibilité d'utiliser la plateforme VivaScreen® dans d'autres indications via de nouveaux modèles de partenariats et de collaborations. ([http://biopharmanalyses.fr/detail-accord/?id\\_acc=624](http://biopharmanalyses.fr/detail-accord/?id_acc=624))

### \* **Maladies métaboliques**

◆ **Nouvel accord pour Servier**

Quatrième accord pour le français Servier depuis le début de l'année. Après avoir conclu trois nouveaux accords dans le domaine du cancer avec ses partenaires [Cellestis](#), [Curie-Cancer](#) et [Macrogenics](#), le laboratoire indépendant refait maintenant une incursion dans le domaine des maladies métaboliques avec le californien Celladon. Basée à San Diego, cette société développe des candidats au traitement des troubles de la régulation du calcium, en ciblant spécifiquement l'activité d'enzymes intervenant dans la régulation du calcium intracellulaire, les enzymes SERCA (*sarco/endoplasmic reticulum Ca<sup>2+</sup>-ATPase* –pompe à calcium). Celladon, qui vient de lever 50,6 millions de \$ en s'introduisant sur le Nasdaq, explore actuellement deux voies, celle de la thérapie

enzymatique de substitution avec Mydacar® pour le traitement des déficiences en pompe à calcium SERCA2a, et celle de la modulation via des petites molécules pour les déficiences de SERCA2b.

L'accord signé par les deux sociétés octroie à Servier une option de licence exclusive pour des droits mondiaux, hors Etats-Unis, sur de nouvelles petites molécules modulatrices de l'enzyme SERCA2b destinées au traitement du diabète de type 2 et des maladies métaboliques. L'option attribuée pour une durée déterminée non mentionnée pourra être levée en cas de réussite d'une série d'expérimentations *in vitro* et *in vivo* prédéfinies par Servier et Celladon. ([http://biopharmanalyses.fr/detail-accord/?id\\_acc=1718](http://biopharmanalyses.fr/detail-accord/?id_acc=1718))

#### ◆ Teva Pharmaceutical revend ses droits sur DiaPep277® à Andromeda

L'israélien Andromeda Biotech a récupéré les droits de son partenaire Teva Pharmaceutical sur son candidat au traitement du diabète de type 1, DiaPep277®. Développé par l'Institut Weizmann, ce peptide dérivé de la protéine du choc thermique 60 (*Human heat shock protein 60* - Hsp60) faisait l'objet d'un accord avec le groupe pharmaceutique qui avait acquis les droits exclusifs pour la commercialisation de DiaPep277® en juin 2009. DiaPep277®, dont l'action vise à moduler l'activité du système immunitaire pour prévenir la destruction des cellules productrices d'insuline, est actuellement en phase 3 chez 475 patients dans plus d'une centaine de centres en Amérique du Nord, en Argentine, en Europe et en Israël. L'étude qui prévoit un traitement de deux ans doit s'achever à la fin de l'année et une nouvelle extension de l'étude baptisée [DIA-AID 2](#) a recruté ses premiers patients à la fin 2013. ([http://biopharmanalyses.fr/detail-accord/?id\\_acc=1716](http://biopharmanalyses.fr/detail-accord/?id_acc=1716))

### \* Technologie – Services

#### ◆ Cell Therapy Catapult et l'université de Leeds travaillent les matrices acellulaires

Le centre **Cell Therapy Catapult** (CT Catapult), plate-forme initiée fin 2010 par l'agence britannique pour l'innovation, le *Technology Strategy Board*, pour le soutien à l'innovation industrielle en thérapie cellulaire, s'associe à l'université de Leeds afin de développer des matrices acellulaires pour la délivrance de produits de thérapie cellulaire. Les laboratoires de l'université impliqués sont le centre Regener8, centre pour la médecine translationnelle régénérative, ainsi que le centre de technologies médicales. ([http://biopharmanalyses.fr/detail-accord/?id\\_acc=1717](http://biopharmanalyses.fr/detail-accord/?id_acc=1717))

---

## Essais cliniques

### Nouvelles études

### \* Cancer – Oncologie

#### ◆ Transgene : nouvelle étude avec Pexa-Vec et nouvelle augmentation de capital

Transgene prépare une nouvelle étude de phase 1b/2 avec le virus oncolytique Pexa-Vec (JX594/TG6006 pexastimogene devacirepvec) dans des tumeurs solides avancées. Ce candidat conçu pour conjuguer trois mécanismes d'action différents (lyse des cellules cancéreuses par réplication virale, destruction de la vascularisation tumorale et stimulation de la réponse immunitaire contre les cellules cancéreuses) sera évalué en association avec du cyclophosphamide administré en continu à petites doses. L'étude, qui doit être initiée fin 2014, est sponsorisée par l'Institut Bergonié de Bordeaux et s'inscrit dans le cadre du programme CLIP2. Ce programme financé par l'Institut National du Cancer (INCa) est destiné à faciliter l'accès des patients aux traitements innovants et à promouvoir les échanges dans la recherche de pointe, en intégrant la recherche académique et les nouvelles thérapies développées par des sociétés. « *Transgene est une des premières sociétés de biotechnologies dont une étude est financée par l'INCa* », indique le pdg de Transgene Philippe Archinard qui précise que « *cette étude s'inscrit dans le plan de développement que nous finalisons actuellement avec nos*

partenaires. Ce plan devrait inclure une étude globale de phase 3 en cancer avancé du foie, ainsi que plusieurs phases 2 exploratoires complémentaires dans différents types de cancers et en combinaison avec différentes thérapies ». Alors que l'américain Jennerex, avec lequel Transgene développe Pexa-Vec dans le cadre d'un accord conclu en septembre 2010, doit être racheté par le sud-coréen SillaJen, Transgene devrait pouvoir fournir plus d'information lorsque la transaction aura été finalisée. Une opération qui devrait intervenir au premier trimestre.

Parallèlement, alors que Transgene attend la réponse de Novartis quant à l'exercice de son option sur le TG4010 (*BioPharmAnalyses* n°46), la société française a entrepris d'assurer ses arrières et vient de lancer une augmentation de capital de 45,5 millions d'euros au prix de 10 euros par action afin de soutenir la préparation des études de phase 3 pour TG4010 et Pexa-Vec. Cette opération devrait permettre à Transgene de financer ses activités pour les 12 prochains mois, même si Novartis ne levait pas son option sur TG4010. Dans ce cas, Transgene indique que la société rechercherait un autre partenaire stratégique. En cas de levée de l'option par Novartis, l'horizon de liquidité pourrait être étendu jusqu'en 2016. L'augmentation de capital est d'ores et déjà soutenue par l'Institut Mérieux, qui détient actuellement 54,87% du capital de Transgene. Par ailleurs, Bryan, Garnier & Co garantira une portion de l'augmentation de capital telle que, compte-tenu de l'engagement de l'Institut Mérieux, la souscription de 75% de l'augmentation de capital soit assurée. On notera également qu'à l'instar de ses compatriotes DBV Technologies, Genfit et Innate Pharma, Transgene a aussi retenu l'attention des Etats-Unis. Plusieurs investisseurs institutionnels américains ont manifesté un intérêt pour une prise de participation directe dans Transgene. Au cas où ces investisseurs ne pourraient être satisfaits lors de cette augmentation de capital, Transgene pourrait procéder ensuite à un placement privé pour un maximum de deux millions d'actions.

([http://biopharmanalyses.fr/detail-de-lessai-clinique/?id\\_ec=1557](http://biopharmanalyses.fr/detail-de-lessai-clinique/?id_ec=1557) et [http://biopharmanalyses.fr/detail-levee-fond/?id\\_lf=619](http://biopharmanalyses.fr/detail-levee-fond/?id_lf=619))

---

## Levées de fonds

### ◆ Emission d'actions chez BioInvent

Le suédois BioInvent cherche à lever 7,5 millions d'euros via l'émission de nouvelles actions. Cette opération sera soumise à l'avis de l'assemblée générale extraordinaire convoquée le 19 mars prochain. Deux des principaux actionnaires de la société, O.G.B.B. A. van Herk B.V. et B&E Participation, se sont déjà engagés à souscrire à hauteur de 75 % à l'opération qui vise à assurer le financement de la société pour les 12 à 18 mois à venir. ([http://biopharmanalyses.fr/detail-levee-fond/?id\\_lf=616](http://biopharmanalyses.fr/detail-levee-fond/?id_lf=616))

### ◆ Horizon Discovery s'introduit en Bourse

Trois semaines après l'annonce de sa compatriote Circassia (*BioPharmAnalyses* n°49), le britannique Horizon Discovery, spécialiste des outils et technologies pour le développement de produits de médecine personnalisée, se prépare lui aussi à s'introduire en Bourse sur le *London Stock Exchange*. La société vise à lever 25 millions de livres (30,4 millions d'euros) pour financer l'élargissement de son offre commerciale et pour développer son portefeuille de brevets dans le domaine du *gene editing*. Horizon Discovery qui génère déjà des revenus (6,6 millions de livres en 2013) souhaite notamment élargir les gammes de ses plateformes GENESIS™ (*gene editing*), X-MAN™ (lignées cellulaires) et GENASSIST™ (kits et réactifs pour le *gene editing*). La société souhaite également étendre son expertise thérapeutique au-delà du cancer. ([http://biopharmanalyses.fr/detail-levee-fond/?id\\_lf=618](http://biopharmanalyses.fr/detail-levee-fond/?id_lf=618))

◆ **Santhera Pharmaceuticals a levé un million de francs suisses** (0,8 million d'euros) dans le cadre d'un placement privé avec le groupe suisse Iglu. Santhera lui a ainsi cédé 288 317 actions à un prix unitaire de

3,47 francs suisses, soit une décote de 8 % par rapport au prix moyen le plus bas des cinq derniers jours de cotation. ([http://biopharmanalyses.fr/detail-levee-fond/?id\\_if=617](http://biopharmanalyses.fr/detail-levee-fond/?id_if=617))

---

## Produits

### \* Maladies rares

#### ◆ Feu vert pour un analogue de leptine

La FDA vient d'autoriser l'analogue de leptine Myalept® (metreleptine) pour le traitement des complications du déficit en leptine, en association avec un régime, chez des patients atteints de lipodystrophie généralisée acquise ou congénitale. Cet analogue de leptine développé par Amylin Therapeutics fait partie des actifs de la [division diabète de BMS](#) dont AstraZeneca vient de finaliser l'acquisition début février. Le transfert de l'autorisation est actuellement en cours entre BMS et AstraZeneca. Le médicament sera disponible dans le cadre d'un programme d'évaluation et de réduction des risques et l'agence américaine a demandé la réalisation de sept études post-commercialisation. Celles-ci comprennent notamment une étude observationnelle prospective sur le long terme et une étude d'évaluation de l'immunogénicité de Myalept®. ([http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id\\_dnp=521](http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=521))

#### ◆ Nouveau statut d'orphelin pour le pyoderma gangrenosum

La FDA a accordé le statut d'orphelin au gevokizumab de Xoma pour le traitement d'une dermatose inflammatoire rare, le pyoderma gangrenosum (PG). La société américaine va maintenant étudier la conception d'un programme de phase 3 dans cette indication. Plusieurs études de phase 3 sont déjà en cours pour l'évaluation du gevokizumab dans le traitement de l'uvéïte non infectieuse et de l'uvéïte de Behcet. Ces essais s'inscrivent dans le cadre de l'accord associant Xoma et Servier pour le développement de cet anticorps dirigé contre l'interleukine-1 beta. ([http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id\\_dnp=1108](http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=1108))

---

## Biotech en chiffres

#### ◆ Les PME, sources de l'innovation en Europe

D'où viennent les nouveaux médicaments autorisés en Europe ? Pour répondre à cette question, une équipe de cinq personnes de l'Agence européenne du médicament a étudié l'origine des nouveaux principes actifs ayant reçu un avis favorable pour une autorisation de mise sur le marché en Europe entre 2010 et 2012. Selon les résultats de leurs travaux publiés dans [Nature Reviews Drug Discovery](#), ces nouvelles entités moléculaires (NEM), au nombre de 94, émanent pour 27 % de PME, alors que celles-ci ne représentent que 13 % des titulaires des AMM accordées. Le secteur académique, les organismes publics et les partenariats public-privé ont généré quant à eux 17 % de ces produits tandis que les grands laboratoires pharmaceutiques et les groupes de taille moyenne comptent respectivement pour 28 % et 21 %. Géographiquement parlant, l'innovation vient toujours essentiellement d'Amérique du Nord. 45 % des structures à l'origine de ces NEM sont localisées aux Etats-Unis et au Canada, contre 37 % en Europe, Suisse comprise. Du côté des médicaments orphelins, la prépondérance des PME est flagrante. 61 % des candidats médicaments ayant obtenu le statut d'orphelin sur la période 2010-2012 en proviennent. Ces proportions n'atteignent que 22 % pour la pharma et 11 % pour les structures académiques et publiques.

◆ **Le marché du lupus évalué à 1,1 milliard de \$ d'ici 2022**

Selon le rapport « *PharmaPoint: Systemic Lupus Erythematosus and Lupus Nephritis - Global Drug Forecast and Market Analysis to 2022* » de la société GlobalData, le marché du traitement du lupus érythémateux systémique (LES) sur les sept principaux marchés pharmaceutiques (Allemagne, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) devrait progresser de 473,6 millions de \$ en 2012 à 1,1 milliard de \$ en 2020. Alors que **Benlysta®** (belimumab) de GSK est autorisé depuis trois ans dans cette indication, le rapport de GlobalData identifie six biothérapies susceptibles d'être mises sur le marché entre 2017 et 2022. Les produits en question sont le blisibimod de l'américain Anthera Pharmaceuticals, le tabalumab d'Eli Lilly et l'atatacept de l'allemand Merck Serono qui, à l'instar de Benlysta®, ciblent tous trois la protéine BlyS, protéine soluble humaine activant les lymphocytes B. Les trois autres candidats en phase de développement avancé sont l'epratuzumab, anticorps anti-CD22 du belge UCB, Lupuzor®, peptide synthétique du franco-britannique ImmuPharma et Orenicia® (abatacept) de l'américain BMS.

---

**A lire aussi sur BioPharmAnalyses**

◆ **Neovacs relance ses développements pré-cliniques**

<http://biopharmanalyses.fr/neovacs-relance-ses-developpements-pre-cliniques/>

◆ **Nouvelle levée en préparation chez Theravectys**

[\(http://biopharmanalyses.fr/nouvelle-leeve-en-preparation-chez-theravectys/\)](http://biopharmanalyses.fr/nouvelle-leeve-en-preparation-chez-theravectys/)

◆ **Genfit séduit investisseurs et petits porteurs**

[\(http://biopharmanalyses.fr/genfit-seduit-investisseurs-et-petits-porteurs/\)](http://biopharmanalyses.fr/genfit-seduit-investisseurs-et-petits-porteurs/)

◆ **Bilan des nouvelles entités moléculaires autorisées en 2013**

[\(http://biopharmanalyses.fr/bilan-des-nouvelles-entites-moleculaires-autorisees-en-2013/\)](http://biopharmanalyses.fr/bilan-des-nouvelles-entites-moleculaires-autorisees-en-2013/)

◆ **Sanofi s'intéresse aux venins de Smartox**

[\(http://biopharmanalyses.fr/sanofi-s%E2%80%99interesse-aux-venins-de-smartox/\)](http://biopharmanalyses.fr/sanofi-s%E2%80%99interesse-aux-venins-de-smartox/)

◆ **120 millions pour Health for life capital**

[\(http://biopharmanalyses.fr/120-millions-pour-health-for-life-capital/\)](http://biopharmanalyses.fr/120-millions-pour-health-for-life-capital/)

---

© *BioPharmAnalyses*. To unsubscribe from all further electronic notices from *BioPharmAnalyses* please e-mail your name to [anneliseberthier@yahoo.fr](mailto:anneliseberthier@yahoo.fr) or [alb@biopharmanalyses.fr](mailto:alb@biopharmanalyses.fr) entering "Unsubscribe" in the subject line.



## Bulletin d'abonnement

◆ **Je m'abonne à la newsletter hebdomadaire de *BioPharmAnalyses***   
au tarif de 500 € HT (600 € TTC) /abonnement/an (44 numéros par an en français et en anglais)

◆ **Je m'abonne à la newsletter hebdomadaire ET à l'intégralité du site *BioPharmAnalyses***   
au tarif de 1 000 € HT (1200 € TTC) pour 1 abonnement/an

### Vos références et coordonnées (à remplir en lettres capitales)

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Email : .....

(NB : en cas d'abonnements multiples pour la même société, joindre la liste des emails des différents destinataires)

### Règlement :

Ci-joint mon chèque à l'ordre de SARL BioPharmAnalyses accompagné du bulletin d'abonnement.  
<http://biopharmanalyses.fr>.

**Bon pour accord**  
(signature et cachet)

**Fait le :** ...../...../.....

A retourner accompagné de votre règlement à :

Sarl BioPharmAnalyses

11, rue de Paris

92100 Boulogne-Billancourt

Email : [anneliseberthier@yahoo.fr](mailto:anneliseberthier@yahoo.fr)

Tél : 06 86 68 32 20

Les informations personnelles vous concernant sont destinées à la Sarl BioPharmAnalyses, éditeur de BioPharmAnalyses. Elles sont nécessaires au traitement de votre demande et à la gestion de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés vous disposez d'un droit d'accès et de rectification relativement aux informations vous concernant que vous pouvez exercer à tout moment en écrivant à l'adresse suivante : Sarl **BioPharmAnalyses**, 11, rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt.